

**Date du scrutin : 19 février 2023**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la municipalité de Dégelis par Lise Ouellet, présidente d'élection, que :

- 1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :** Poste de CONSEILLÈRE ou CONSEILLER #4
- 2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la présidente d'élection** pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants :

**Du 6 au 20 janvier 2023 :**

- Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h45.
- Le vendredi : de 8h à 12h (*6 & 13 janvier*).

**ATTENTION : Vendredi, le 20 janvier 2023, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.**

- 3. Si plus d'une personne pose sa candidature à ce poste, il y aura élection** aux jours et heures suivants :

JOUR DU SCRUTIN : **Dimanche le 19 février 2023 de 10h à 20h**

JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION : **Dimanche le 12 février 2023 de 12h à 20h**

- 4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas situé sur le territoire de la municipalité :**
  - Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 2 février.
  - Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 3 février.
  - Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 13 février, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
  - Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 17 février à 16h30.

- 5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :** Nancy Deschênes.

- 6. Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :**

**Présidente d'élection**

369, av. Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3  
418 853-2332 #4669

Donné à Dégelis, ce 4<sup>e</sup> jour de janvier 2023

*Lise Ouellet*, présidente d'élection